

Le mode d'avancement par ancienneté est admis dans l'armée ; il en fait la force de cohésion, il y perpétue le dévouement national, en contrebalançant les ambitions des chefs que la fortune de guerre a poussés dans les régions élevées de la sphère politique.

Il en sera de même dans la magistrature, cette armée de la paix et de l'ordre social.

L'ancienneté y formera des magistrats indépendants, affranchis du courant des opinions du jour, et qui perpétueront le sentiment du devoir simple et du dévouement sans ostentation et sans fracas.

Le ministère public représente la force exécutive, la puissance nationale ; il agit. Il doit donc relever du pouvoir central ; à lui seul en appartiendra la nomination. Il aura toute liberté dans les choix de la magistrature requérante ; car il en a toute la responsabilité.

Chaque tribunal voit marcher à sa tête un président, dont le choix n'est trop souvent qu'une récompense politique, une erreur de favoritisme. Quelquefois, ce magistrat digne peut-être du second rang, s'éclipse au premier. La tiédeur, la nonchalance arrivent... tout languit sous son impulsion. Parfois, tout est précipité sous l'impulsion d'un président, qui semble prendre à tâche de se débarrasser au plus vite d'un labeur fastidieux.

Pour rentrer dans le principe républicain, chaque tribunal, chaque cour nommeraient annuellement son président avec le concours des officiers du ministère public et le bâtonnier de l'ordre des avocats. Il serait accordé à ce magistrat un quart en sus du traitement des juges de son ordre.

L'élection donnerait au président élu plus de force morale, plus de dignité ; à la justice plus de considération, plus d'activité et plus de lumières. Il affranchirait le pouvoir central du harcèlement continu des sollicitations, des inimitiés du désappointement et de la responsabilité des choix surpris et malheureux.

VIII.

De l'inamovibilité.

Comme garantie, comme consécration de l'indépendance du juge, il est de l'intérêt national de maintenir le principe de l'inamovibilité qui a si profondément pénétré dans nos mœurs, à travers toutes les secousses qui ont ébranlé le sol de la patrie.